

# Le rôle de la France dans une francophonie dynamique

## Déclaration du groupe CFTC

« Un système évolutif de signes linguistiques, vocaux, graphiques ou gestuels qui permet la communication entre les individus ». Telle est la définition la plus usuelle de la langue sur internet, l'Avis, très bien rapporté par Marie-Béatrice LEVAUX nous démontre que la Francophonie, c'est bien autre chose.

Ce sont avant tout « les liens que crée entre ses membres le partage des valeurs universelles » comme il est justement écrit dans l'introduction de l'avis.

Des liens, cela se tissent, se cultivent, se soignent. Pour ce faire il nous est proposé 16 recommandations pour une feuille de route politique.

Si la CFTC approuve l'ensemble de ces recommandations, nous voudrions insister sur la nécessité de renforcer l'accès à toutes et tous à une instruction de qualité.

A commencer par l'apprentissage de la langue « sur le territoire national et à l'étranger » comme le précise l'avis.

Car le soutien à la Francophonie doit aussi se faire en France.

Selon l'INSEE, 2 millions et demi d'adultes, passés sur les bancs de l'école pendant au minimum 10 ans entre 6 et 16 ans en sont ressortis illettrés.

Comment l'accepter ?

Quel espoir d'intégration y-a-t'il pour les réfugiés ne bénéficiant pas de cours de Français ?

Il y a, nous semble-t-il, urgence à suivre la 6<sup>e</sup> proposition. « Faire de l'enseignement du et en Français et de la formation tout au long de la vie dans les pays Francophones un thème de mobilisation des sociétés civiles ».

Le rayonnement de la Francophonie, passe également par des politiques cohérentes, réfléchis, bâtis sur des axes stratégiques en accord avec nos partenaires des pays Francophones.

Les outre-mer « tête de pont de la présence Française et Francophone dans les régions éloignées du monde », pour reprendre une formule de l'avis, ont un rôle non négligeable à jouer en la matière au sein de leur espace régional.

Il est également important, pour ne pas dire essentiel, de soutenir les réseaux professionnels et scientifiques Francophones.

La proposition concrète de l'élaboration d'un index des publications universitaires Francophones va dans cette bonne direction. Cet index doit être vu comme un socle sur lequel nous devons nous appuyer pour développer ce que l'on pourrait nommer la Francophonie scientifique et d'industrie, outil de développement au service de l'ensemble de l'espace francophone.

Vous l'avez compris, la CFTC votera le projet d'avis qui porte avec la Francophonie, une certaine idée de l'état de droit et des droits de l'Homme sans lesquels il ne peut y avoir ni paix, ni démocratie.